

Rapport au Premier ministre "Les discriminations dans l'accès à l'emploi public" - Yannick L'Horty - Juin 2016

01/06/2016

L'objet de ce rapport établi à la demande du Premier Ministre par Yannick L'Horty, Professeur à l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée est de prendre une mesure objective du risque discriminatoire dans l'accès à l'emploi public tout en contribuant à l'évaluation de ces nouvelles actions pour l'égalité. Le champ d'observation est étroit puisqu'il se limite à l'accès à l'emploi public et il est très large en même temps parce qu'il couvre différents critères de discriminations, selon le sexe, l'origine, le lieu de résidence, la situation familiale, et qu'il englobe toutes les voies de recrutement (concours, recrutements sans concours, voie contractuelle) dans les trois versants de la fonction publique."